



FICHE D'EMPRUNT DE MATÉRIEL SPORTIF

Saison 2023 – 2024

Le club / l'association :

Personne référente de l'emprunt :

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Événement :

Date :/...../.....

Lieu :

Horaires :h..... à h

Public :

Matériel sportif	Emprunt
Mini-buts : 1 paire = 2 buts (Quantité maximale : 3 paires)	Nombre de paire(s) :
Chasubles Jaune / vert / Rose / Rouge / Bleu ciel / Bleu marine / Orange (Quantité maximale par couleur : 50)	Couleur(s) / Nombre :
Ballons 1 ^{er} Pas « Sea » (Quantité maximale : 25 ballons)	Nombre :
Buts de Beach Handball : 1 paire = 2 buts (Quantité maximale : 1 paire)	Nombre :
Oriflamme (Quantité maximale : 2 (1 rouge et 1 bleu))	Nombre :
Roll-Up Rouge / Bleu (Quantité maximale : 2)	Nombre :
Banderole Rouge / Bleu (Quantité maximale : 2)	Nombre :

Le matériel doit être retiré et restitué au secrétariat du Comité, à la date convenue.

Date de l'emprunt : ___ / ___ / _____	Date de retour : ___ / ___ / _____
Signature emprunteur (lors de l'emprunt) :	Signature comité (lors du retour) :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL DU MAINE-ET-LOIRE

Maison des Sports
7, Rue Pierre de Coubertin
49130 Les Ponts-de-Cé

02.41.79.49.66
6249000@ffhandball.net
www.handball49.fr